

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Ajouts de points de contrôle pour les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides

Saint-Jérôme, 2 avril 2020 – Pour faire suite aux annonces précédentes du gouvernement du Québec d'instaurer des points de contrôle afin d'éviter les déplacements vers certaines régions, celui-ci annonce maintenant de nouvelles directives de la Direction de santé publique visant le contrôle des déplacements dans les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides à toute circulation non essentielle, et ce, depuis hier midi.

Cette mesure vise à protéger la population de ces secteurs qui dénombrent actuellement moins de cas positifs et dont les résidents sont parfois plus vulnérables et plus isolés. En limitant ainsi les entrées et les sorties, les autorités de santé publique ont confiance de pouvoir limiter et prévenir davantage la propagation de la COVID-19.

La population pourra apercevoir les points de contrôle sur les différentes routes qui permettent l'accès à ces territoires.

Les personnes présentant les exceptions suivantes pourront circuler en dehors des quatre territoires ci-dessus mentionnés :

- celles qui transportent des biens dans ces territoires afin d'assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement;
- celles dont les déplacements sont nécessaires à des fins humanitaires;
- celles dont les déplacements sont nécessaires pour obtenir des soins ou des services requis par leur état de santé ou pour fournir de tels soins ou services à une personne qui les requiert;
- celles qui travaillent ou qui exercent leur profession dans les milieux de travail où sont offerts des services prioritaires.

La période de fermeture de ces quatre secteurs sera réévaluée au besoin.

Nous tenons à rappeler que le gouvernement demande tout de même à toute la population d'éviter tous les déplacements non essentiels, et ce, peu importe le secteur.

-30-

Source: Direction des affaires corporatives, des affaires juridiques et des communications
Service des communications et des relations publiques
450- 432-2777, ext. 22898
Toll-free 1-800-363-2507, ext. 2898